

CONCOURS MARATHONS FRANCAIS

INSTRUCTIONS 2025

ENLOGEMENT

Il est impératif d'être au moins 3 amateurs participants pour pouvoir enloger.

Aucun amateur ne peut enloger lui-même ses pigeons et il est interdit d'enloger dans un autre endroit que ceux ayant eu l'agrément du Club des Marathons Français.

Les appareils doivent être réglés au centre d'enlogement sauf cas exceptionnel d'un appareil arrêté ou risquant de s'arrêter. Il n'est plus autorisé de mettre à l'heure les appareils électroniques sans passer par une montre mère intégrée ou reliée au système de la société.

Aucun dépôt ne peut refuser les pigeons d'un amateur non frappé d'une exclusion prononcée par une instance disciplinaire de la FCF.

La constatation de contrôle est supprimée, les pigeons enlogés ne seront donc porteur que de la bague électronique ou une bague caoutchouc pour les amateurs jouant avec un constateur manuel (à Quartz obligatoirement).

Les amateurs jouant à l'électronique, ont possibilité de faire régler un constateur manuel, et en cas de défaillance du système électronique, la bague électronique pourrait être constatée ...si ceci devait arriver, il est demandé à l'amateur de prévenir immédiatement son responsable de dépôt...Au dépouillement de cet appareil manuel, la bague électronique devra être passé pour vérification sur le système électronique du dépôt par le régleur, accompagné du responsable de dépôt.

Les responsables de dépôt sont tenus de demander le certificat de vaccination contre la Paramyxovirose au 1er enlogement, et en aucun cas plus tard...Ce certificat doit être archivé au dépôt et peut être demandé lors d'un contrôle éventuel. Cette disposition doit être observée scrupuleusement, aucun doute ne doit subsister lors de la mise en loge des pigeons, par respect pour les amateurs comme pour les voiliers !

Respecter impérativement le nombre de 16 pigeons par panier. Aucune décision personnelle de réduction du nombre de pigeons par panier ne sera tolérée, pour quelque motif que ce soit. Les paniers incomplets doivent porter une étiquette avec le nombre de femelles ou de mâles. Il ne peut y avoir que 2 paniers incomplets par dépôt (1 mâle et 1 femelle), et tous les paniers doivent porter une étiquette avec le nom du dépôt, le nombre total de paniers, le numéro du panier, le sexe des pigeons et les numéros de plombs ; les étiquettes devant être collées à l'arrière des paniers.

Le matricule des pigeons bagués à l'électronique doit impérativement correspondre à celui indiqué sur le master d'enlogement. Lorsque le pigeon est une femelle, le F doit impérativement être indiqué.

Bien respecter le baguage des caoutchoucs (bague caoutchouc sur la bague adresse)

Ne pas faire un Garrot avec les bagues caoutchouc, celles-ci doivent être correctement positionnées sur la bague !

FEUILLE DE JEUX

Remplir lisiblement au stylo bille (encre noire ou bleue mais pas de feutre) : Nom – Adresse – Code Postal – Ville – Distance et Coordonnées GPS – Cocher si vous avez un constateur électronique.

Il est impératif que toutes les rubriques de la feuille soient correctement remplies, notamment le total jeu et le total à payer... Bien appuyer en remplissant les feuilles car le dernier feuillet est souvent illisible. Le premier feuillet de la feuille de jeu doit être remis immédiatement au camion dans une grande enveloppe, pour l'électronique il faut agraffer une liste d'enlogement au dos du premier feuillet (blanc), l'ordre d'inscription devant impérativement correspondre à l'ordre de mise en loges électronique. Ne pas oublier d'indiquer sur l'enveloppe remise au chauffeur :

1. le nom du dépôt,
2. Le nom et N° de téléphone de la personne joignable du dépôt en cas de problème
3. le nombre de pigeons par concours (Vieux, Femelles)
4. Le nombre d'amateurs par concours (Vieux, Femelles)
5. le nombre de paniers complets
6. le nombre de paniers incomplets (Max 1 Mâle et 1 femelle) avec le nombre de pigeons et le sexe par paniers incomplets.

Tous les dépôts remettront au chauffeur une enveloppe contenant le 1er feuillet (blanc)

Chaque dépôt enverra son récap de jeux alphabétique à notre classificateur par email, comprenant le jeu Français (national, zonal et le doublage femelles), impérativement dès l'enlogement terminé, à l'adresse suivante :
Stephane gourdin : aisneresultats@gmail.com

SIGNALEMENT DES PIGEONS

Le règlement stipule que pour les concours internationaux TOUS Les pigeons CONSTATES doivent OBLIGATOIREMENT être signalés.

Le premier de chaque catégorie (V ou Y) dans les 15 mn à partir de l'heure officielle de constatation (en h, mn et sec).

A partir du deuxième pigeon l'amateur dispose d'un délai de 30 mn (en h, mn et sec).

1°) Tous les pigeons des amateurs doivent être signalé en heure, minute et seconde par l'administrateur du dépôt pour enregistrement dans PIR3, OU enregistré directement par l'amateur dans le logiciel PIR3 avec ou sans contrôle de l'administrateur. Vous signalez vos pigeons dans PIR3-SPOT – Choisir le concours international joué et signalé dans votre dépôt d'enlogement, les données se répercuteront automatiquement dans le général.

PIR3 étant devenu le site officiel d'annonces de nos pigeons pour les concours internationaux, tous les pigeons devront être saisis dans les délais impartis. Les nouveaux systèmes de constatations homologués par la FCF permettent le signalement

automatique des annonces ; cependant il sera de la responsabilité de chaque amateur de vérifier que les annonces sont bien transmises.

La clôture du concours sera visible sur Pir3 pour le concours National, il est bien évident qu'il faut tenir compte des distances pour estimer l'heure de clôture du concours Général, mais également des doublages. La fin des signalements sera indiquée sur PIR3 via un message.

Tout pigeon non signalé ne sera pas classé.

DEPOUILLEMENT

Les feuilles doivent être remplies comme demandé :

- la 1ère Colonne POUR L'APPAREIL PRINCIPAL (pour l'électronique inutile de recopier la liste de dépouillement, la joindre simplement)

-le depouillement doit être envoyé AU PLUS VITE (au plus tard pour le mardi matin, pour un concours normal) au classificateur, par envoi postal sécurisé :

Mr GOURDIN

7 avenue des Acacias

80140 MARTAINNEVILLE

ou aisneresultats@gmail.com après avoir numérisé les feuilles de dépouillement en format PDF.

La feuille de signalement PIR3 devra être jointe pour chaque dépôt. Toutes anomalies (pigeons signalés hors délais par ex.) devront être signalées en rouge.

- les bandes et les bagues caoutchoucs doivent être conservées au siège pendant l'année civile et pourront être demandées pour un contrôle éventuel.

Attention, avant de signer le rapport d'arrivée le responsable doit vérifier que tout est en ordre. La mise à l'heure des systèmes électronique doit se faire à l'aide d'une montre mère.

Les amateurs équipés des nouveaux systèmes électroniques permettant le dépouillement à distance pourront le faire. Les dépôts devront signaler lors de leur envoi des feuilles de dépouillement les noms des amateurs utilisant ce procédé afin que notre classificateur puisse récupérer les données directement sur le cloud.

FRAIS POUR LA FRANCE POUR CHAQUE CONCOURS

- Mise pour Frais : 6.00 € par pigeon

- 1.50 € frais de classement par amateur sur le classement général.

- Doublage femelle gratuit.

Le classement sera consultable sur le site du classificateur : <https://www.pigeonsweb.com>

Points importants pour ne pas surcharger notre classificateur :

C'est le récap de jeu qui sera utilisé pour la saisie des mises Françaises. Celui-ci devra être adressé impérativement à la fin de chaque enlogement. En cas de réception tardive (jour du lâcher), les mises ne seront pas reprises.

La feuille de jeu définit l'ordre d'inscription.

Si un amateur n'a plus la même distance que l'année précédente, l'attention de notre classificateur doit être attirée par un encadrement sur l'adresse ou le relevé GPS.

De même si l'amateur constate une erreur sur son adresse, il faut mettre en évidence la correction à appliquer.

Pour les doublages femelles, dans la colonne il faut mettre un chiffre d'inscription et non pas une croix. Si l'amateur veut participer au doublage femelle il doit mettre le nombre d'enlogés dans la case nombre de pigeons en bas de la colonne.

MERCI DE RESPECTER LE TRAVAIL DU CLASSIFICATEUR EN RESPECTANT CES CONSIGNES...

FRAIS INTERNATIONAUX

1) ALMAZAN

Vendredi 27/06

Mise en loges le Mardi 24 Juin

DISTANCE minimale :700 Kms

coordonnées : 00 00 000

16 pigeons par panier

LACHER EN FONCTION DU TEMPS LE PLUS TOT POSSIBLE.

Pas de limitation du nombre de pigeons par amateur,

Coût : 6 € par bec. Doublage femelle : Gratuit .

Classement :1.50 € par amateur (Nota : cette somme devra être ajouté au prix du transport dans la case FRAIS donc € / pigeon)

Deux classements distincts :

- Zone Grand fond de 700 km à 950 km

- Zone Marathon : au-delà de 950 km

Un classement général.

Pigeons d'un an interdit pour la zone MARATHON, toléré dans la zone grand fond, classé en Vieux.

2) MADRID

Vendredi 25 juillet

Mise en loges le mardi 22 juillet

DISTANCE minimale :700 Kms

Coordonnées : 00 00 00

LACHER EN FONCTION DU TEMPS LE PLUS TOT POSSIBLE

16 pigeons par panier

Pas de limitation du nombre de pigeons par amateur.

Coût : 6 € par bec. Doublage femelle : Gratuit.

Classement : 1.50€ (Nota : cette somme devra être ajouté au prix du transport dans la case FRAIS donc € / pigeon)

Deux classements distincts :

- Zone Grand fond de 700 km à 950 km

- Zone Marathon : au-delà de 950 km.

Un classement général.

Pigeons d'un an interdit pour la zone MARATHON, toléré dans la zone grand fond, classé en Vieux.

ETIQUETAGE DES PANIERS

Chaque panier devra comporter une étiquette indiquant le nom du dépôt, les deux numéros de plombs, le numéro du panier, le nombre total de paniers, le nombre de pigeons et le sexe.

Chaque panier incomplet devant être signalé distinctement.

MENEZ franck.

7 rue des royarts

02250 VOYENNE

Téléphone mobile : 06 44 12 08 01